

WI.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 97-352 DU 21 JUILLET 1997

portant nomination de Monsieur Théophile
HOUESSINON en qualité d'Ambassadeur
Extraordinaire et Plénipotentiaire de la
République du Bénin près la République
Togolaise avec résidence à ACCRA.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République
du Bénin
- VU la Proclamation le 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats
définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N° 96-128 du 09 Avril 1996 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 97-93 du 28 Février 1997 portant attributions organisation et
fonctionnement du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- VU le Décret N° 96-363 du 29 Août 1996 portant nomination de Monsieur Théophile
S. HOUESSINON en qualité d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire
de la République du BENIN près la République du GHANA ;
- SUR proposition du Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 16 juillet 1997 ;

.../...

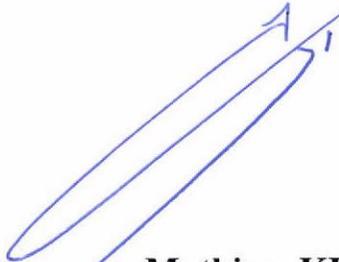
DECRETE :

Article 1er : Monsieur Théophile HOUESSINON est nommé Ambassadeur Extraordinaire et plénipotentiaire de la République du BENIN près la République Togolaise avec résidence à ACCRA.

Article 2 : Le présent Décret sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 21 JUILLET 1997

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat,
 Chef du Gouvernement.

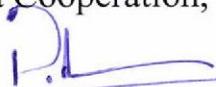

Mathieu KEREKOU

Le Premier Ministre chargé de la Coordination de l'Action
 gouvernementale et des Relations avec les Institutions,
 Porte-Parole du Gouvernement

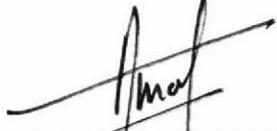


Adrien HOUNGBEDJI

Le Ministre des Affaires Etrangères
 et de la Coopération,


Pierre OSHO

Le Ministre des Finances,


Moïse MENSAH

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MAEC 4 MF 4
 Autres Ministères : 15 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID 5 BN-DAN-DLC 3
 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 Intéressé 1 JO 1.-